

## SEANCE DU LUNDI 29 JUILLET 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 29 JUILLET à 19H30 le Conseil Municipal s'est réuni, à la Mairie, sous la Présidence de **Mme DUBRAUD Elisabeth, Maire**.

**Présents** : MM. MOUTARD Michel, HUGEROT Florent, BILLON Edouard, BEAUFORT Constant, MARCHETTI Cyril, LORSUNG Pascal, MOYAT-JAURY Annie

**Absents excusés** : MM. LEVEQUE Richard, LECLERC Jean-Paul, MASURE Bertrand

**Monsieur BILLON Edouard** a été nommé secrétaire de séance

### Délibération 21/2024

#### **OBJET : DON DE LA PARCELLE ZD 198**

Mme le Maire informe le Conseil qu'en date du 6 juin 2024, Madame Ragaru, propriétaire de la parcelle **ZD 198**, au lieu-dit **Les Encornets**, a manifesté son intention d'en faire don à la Commune.

Madame le Maire s'est rapproché de l'Étude de Maître Gautier, notaire de notre Collectivité, pour en connaître la procédure.

A cette issue, ont été adressés à l'intéressée :

Un questionnaire d'état civil,

Accompagné d'un courrier, lui demandant de confirmer ou d'infirmar sa proposition.

Le 10 juillet 2024, Madame Ragaru a fait retour dudit document, dûment complété, confirmant ainsi sa décision d'en faire le don à notre Collectivité.

Le Conseil Municipal

**Charge** Madame le Maire de se rapprocher du notaire afin de finaliser ce don.

**Confirme** que les frais notariés sont à la charge de la commune.

La dépense sera inscrite au budget 2024.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait certifié conforme, ont signé au registre tous les membres présents.

### Délibération 22/2024

#### **OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'apporter les modifications budgétaires suivantes afin de corriger le déséquilibre entre les sections sur le budget de l'exercice 2024.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Crédits à ouvrir Chapitre 68 article 681 + 366 €

DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT Crédits à réduire Chapitre 042 cpte 681 - 366 €

Et DECIDE de procéder au vote de crédits supplémentaires de la manière suivante sur le budget de l'exercice 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Chapitre 023 cpte 023 - 2100 €

DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT Chapitre 040 cpte 13938 + 2100 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT Chapitre 021 + 2100 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait certifié conforme, ont signé au registre tous les membres présents.

La Séance est levée à 20h00

